

Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles
Nombre de délégués en exercice 70
Nombre de délégués présents 39
Nombre de délégués représentés 4

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Réunion n° 220

EXTRAIT DU REGISTRE N° 2015-69
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU
CROULT ET DU PETIT ROSNE

Siège : Bonneuil en France (95500) - rue de l'Eau et des Enfants

RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL
SÉANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 24 JUIN 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-quatre juin à 9 heures, le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances à Bonneuil-en-France, sous la Présidence de Monsieur Guy MESSAGER, Maire honoraire de la Commune de Louvres.

Présents : M. Bruno VALENTE (Commune d'Arnouville), M. Gilles MENAT (Commune de Baillet-en-France), MM. Jean-Luc HERKAT, Maire (Commune de Bonneuil-en-France), M. Gilles BELLOIN et Mme Joëlle POTIER (Commune de Bouffémont), Mme Marie-Claude CALAS (Commune de Bouqueval), M. Paul-Édouard BOUQUIN (Commune de Domont), MM. Jean-Noël BELLIER et Marcel BOYER (Commune d'Écouen), Mme Ingrid DE WAZIERES (Commune d'Épiais-Lès-Louvres), MM. Alain BOURGEOIS, Maire, et Jean-Robert POLLET (Commune d'Ézanville), MM. Christian CAURO et Gérard GRÉGOIRE (Commune de Gonesse), Mmes Anita MANDIGOU et Claudine FLESSATTI (Commune de Goussainville), MM. Guy MESSAGER, Maire honoraire, et Alain CLAUDE (Commune de Louvres), M. Henri GUY (Commune de Mareil-en-France), MM. Robert DESACHY et Francis COLOMIÉS (Commune de Le Mesnil-Aubry), Mme Geneviève RAISIN (Commune de Montsoul), Mme Michèle BACHY et M. James DEBAISIEUX (Commune de Piscop), MM. Didier GUEVEL, Maire, et Marcel HINIEU (Commune de Le Plessis-Gassot), M. Bernard BESANÇON (Commune de Puiseux-en-France), M. Bernard VERMEULEN (Commune de Roissy-en-France), M. Marc LEBRETON (Commune de Saint-Brice-Sous-Forêt), M. David DUPUTEL (Commune de Saint-Witz), M. Antoine ESPIASSE (Commune de Sarcelles), M. Gérard SAINTE-BEUVE et Mme Laure QUÉRÉ (Commune de Le Thillay), MM. Alain GOLETTA et Lionel LECUYER (Commune de Vémars), Mmes Christine PASSENAUD et Carole LEFEVRE (Commune de Villeron), MM. Maurice MAQUIN et Léon EDART (Commune de Villiers-le-Bel).

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : M. David DUPUTEL, délégué de la commune de Saint-Witz.

Pouvoirs :

M. Jean-Claude LAINÉ, délégué Titulaire de la commune de Baillet-en-France, a donné pouvoir à M. Gilles MENAT, Délégué Titulaire de la commune de Baillet-en-France,
M. Bruno REGAERT, Délégué Titulaire de la commune de Vaud'Herland, a donné pouvoir à M. Gérard SAINTE-BEUVE, Délégué Titulaire de la commune de Le Thillay,
M. Cédric MORVAN, Délégué Titulaire de la commune de Mareil-en-France, a donné pouvoir à M. Henri GUY, Délégué Titulaire de la commune de Mareil-en-France,
M. Jean-Pierre LARIDAN, Délégué Titulaire de la commune de Montsoul, a donné pouvoir à Mme Geneviève RAISIN, Déléguée Titulaire de la commune de Montsoul.

OBJET :

Entretien des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées avec la commune de MAREIL-EN-FRANCE – convention n° 646

M. Alain BOURGEOIS, Vice-Président et rapporteur de ce point inscrit à l'ordre du jour, précise au Comité que :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 28 avril 2015 autorisant le Maire de la commune de MAREIL-EN-FRANCE à signer la convention d'entretien des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées n° 646,

Vu le projet de convention d'entretien des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées de la commune,

Délibération n° 2015-69

Objet : Entretien des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées avec la commune de MAREIL-EN-FRANCE – convention n° 646

Considérant la nécessité d'entretenir les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées de la commune de MAREIL-EN-FRANCE,

Considérant, la nécessité d'autoriser le Président à signer la convention d'entretien des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées de la commune de MAREIL-EN-FRANCE,

Le Comité Syndical, après examen :

- **Approuve** la convention n° 646 relative à l'entretien et à l'exploitation des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées avec la commune de MAREIL-EN-FRANCE,
- **Prend acte que** les crédits en dépenses, sont inscrits au budget eaux pluviales, chapitre 011, article 61523 et au budget eaux usées, chapitre 011, article 6152,
- **Prend acte que** les crédits en recettes sont prévus au budget eaux pluviales, chapitre 74, article 74748 et au budget eaux usées, chapitre 013, article 70611,
- **Et autorise** le Président à signer la convention et tous les actes relatifs à cette convention.

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le
et de la publication le

Signé
Guy MESSEAGER

Adopté à l'unanimité des suffrages
pour extrait conforme,
Guy MESSEAGER,

Signé
Président du Syndicat,
Maire honoraire de Louvres.